




| | | |
|--------------|--------|----|
| 4.00 crédits | 20.0 h | Q2 |
|--------------|--------|----|

| | |
|---|--|
| Enseignants | Mazzocchetti Jacinthe ; |
| Langue d'enseignement | Français |
| Lieu du cours | Louvain-la-Neuve |
| Thèmes abordés | Sur base d'études de cas et d'une synthèse de la littérature afférente, seront débattus les enjeux épistémologiques (mise en écriture des silences et des violences, les rapports entre pouvoir et savoir, les études subalternes et postcoloniales) et les débats méthodologiques (terrains multi-situés, enquête collaborative, ethnographie urbaine...) que soulèvent le domaine de l'anthropologie contemporaine. |
| Acquis d'apprentissage | |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | D'une part, - SOIT inclu dans le travail de jury du Master 120 en anthropologie (L'évaluation des problématiques transversales et ouvertures anthropologiques du tronc commun se passe sous forme d'un examen unique devant un jury de professeur.e.s. Il s'agit ici de présenter le travail d'épistémologie, soutenu par un tutorat, qui doit rendre compte des différents acquis des cours du tronc commun. Cette épreuve se déroule en deux temps : dépôt d'un travail d'intégration des savoirs et défense orale en sessions de juin et d'août). Pour plus d'explications, voir la page : https://www.uclouvain.be/fr/facultes/espo/psad/le-jury - SOIT (pour les étudiant.e.s hors master en anthropologie), travail écrit individuel de synthèse et de mise en application personnelle du cours (en session de juin et d'août) |
| Méthodes d'enseignement | Le cours sera donné en présentiel. |
| Contenu | Sur base d'études de cas et d'une synthèse de la littérature afférente, seront débattus les enjeux épistémologiques (mise en écriture des silences et des violences, les rapports entre pouvoir et savoir, les études subalternes et postcoloniales) et les débats méthodologiques (terrains multi-situés, enquête collaborative, ethnographie urbaine...) que soulèvent le domaine de l'anthropologie contemporaine. Plus spécifiquement : - Interroger finement ce que le « faire trace », l'acte de consigner, figer, interpréter et rendre publique implique. Que transmettre des informations sensibles collectées ? Qu'entendre par implication, engagement, objectivité, subjectivité, rigueur, anthropologie publique ? - Comment résoudre les tensions éthiques soulevées par les dynamiques de recherche et les enjeux de transmission des traces et des analyses en résultant ? - Quelle positionnalité, avec quel impact ? Quelle place occuper, avec quelle incidence ? Quelle légitimité ? Quelle responsabilité ? - Quelle place pour le sensible, les affects, les émotions ? - Quelles modalités de transmission, quelle pluralité d'écritures ? Quels liens entre arts et anthropologie ? |
| Ressources en ligne | Un portefeuille de textes sera disponible sur Moodle |
| Autres infos | Dans le cadre de l'évaluation de cette unité d'enseignement, le recours à l'intelligence artificielle est interdit que ce soit comme assistant linguistique, outil d'exploration et d'idéation ou comme outil de rédaction. <u>La seule exception possible concerne une correction strictement orthographique qui doit être mentionnée dans l'avant-propos du texte remis.</u> |
| Faculté ou entité en charge: | PSAD |

| Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE) | | | | |
|--|-------------------------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme | Sigle | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage |
| Master [120] en anthropologie | ANTR2M | 4 | |  |
| Master [60] en information et communication | COMU2M1 | 5 | |  |
| Master [60] en sociologie et anthropologie | SOCA2M1 | 5 | |  |